

EPREUVES D'ESPAGNOL DU NOUVEAU BAC 2013

	TERMINALE LITTERAIRE LV1, LV2 : Coeff. 4	TERMINALE SCIENTIFIQUE LV1, LV2 : Coeff. 2	TERMINALE STI2D LV1, LV2 : Coeff. 2
Epreuve écrite	<p>- <u>Durée</u> : LV1 et LV2 (3h)</p> <p>- <u>Date</u> : en juin, compte pour 50% de la note finale</p> <p>- <u>Structure de l'épreuve</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension Ecrite (10 pts) • Expression Ecrite (10 pts) 	<p>- <u>Durée</u> : LV1 (3h), LV2 (2h)</p> <p>- <u>Date</u> : en juin, compte pour 50% de la note finale</p> <p>- <u>Structure de l'épreuve</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension Ecrite (10 pts) • Expression Ecrite (10 pts) 	<p>- <u>Durée</u> : LV1 et LV2 (2h)</p> <p>- <u>Date</u> : en juin, compte pour 50% de la note finale</p> <p>- <u>Structure de l'épreuve</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension Ecrite (10 pts) • Expression Ecrite (10 pts)
Epreuve orale	<p>- <u>Durée</u> : LV1 et LV2 (30 min)</p> <p>- <u>Date</u> : en juin, compte pour 50% de la note finale</p> <p>- <u>Structure de l'épreuve</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Préparation</u> : 20 min • <u>Passage</u> : 10 min <p>- <u>Particularités de l'épreuve</u> :</p> <p>« Le candidat présente à l'examinateur la liste des notions du programme qu'il a étudiées dans l'année et les documents qui les ont illustrées. L'examinateur choisit l'une de ces notions. Après 10 minutes de préparation, le candidat dispose d'abord de 10</p>	<p><u>Durée</u> : LV1 et LV2 (31 min 30)</p> <p>- <u>Date</u> : pendant le 2° trimestre (CO) et pendant le 3° trimestre (EE), compte pour 50% de la note finale</p> <p>- <u>Structure de l'épreuve</u> :</p> <p>1) Compréhension Orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Ecoute</u> : 1 min 30 • <u>Compte-rendu</u> : 10 min <p>2) Expression Orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Préparation</u> : 10 min • <u>Passage</u> : 10 min <p>- <u>Particularités de l'épreuve</u> :</p>	<p>- <u>Durée</u> : LV1 et LV2 (31 min 30)</p> <p>- <u>Date</u> : pendant le 2° trimestre (CO) et pendant le 3° trimestre (EE), compte pour 50% de la note finale</p> <p>- <u>Structure de l'épreuve</u> :</p> <p>1) Compréhension Orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Ecoute</u> : 1 min 30 • <u>Compte-rendu</u> : 10 min <p>2) Expression Orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Préparation</u> : 10 min • <u>Passage</u> : 10 min <p>- <u>Particularités de l'épreuve</u> :</p>



Epreuve
orale

minutes maximum pour présenter cette notion. Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une **conversation conduite par l'examineur, qui prend appui sur l'exposé du candidat**. Cette phase d'interaction n'excède pas 10 minutes. »

« **La Compréhension Orale** s'appuie sur des supports, audio ou vidéo sélectionnés en fonction des équipements disponibles dans les lycées sur des documents enregistrés liés aux notions du programme mais **non étudiés précédemment en classe**.

Il pourra s'agir de monologues, de dialogues, de discours, de discussions. Il pourra s'agir d'extraits d'émissions de radio, de documentaires, de films, de journaux télévisés. **Il ne s'agira en aucune façon d'enregistrements issus de manuels ou de documents conçus pour être lus**. La durée de l'enregistrement n'excédera pas une minute trente. Le professeur peut également choisir d'évaluer les candidats à partir de deux documents. Dans ce cas, la longueur n'excédera pas une minute trente pour l'ensemble des documents et on veillera à ce qu'ils soient de nature différente : dialogue et monologue. **Le titre donné à l'enregistrement est communiqué aux candidats. Les candidats ont trois écoutes de l'enregistrement, séparées chacune d'une minute**. Ils peuvent prendre des notes pendant chaque écoute. Ils disposent ensuite de dix minutes pour **rendre compte par écrit en français** de ce qu'ils ont compris, sans exigence d'exhaustivité »

« Pour **l'Expression Orale**, le candidat tire au sort une des notions du programme étudiées dans l'année. Après 10 minutes de préparation, il dispose d'abord **de 5 minutes pour présenter cette notion**. Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une **conversation conduite par le professeur, qui prend appui sur l'exposé du candidat**. Cette phase d'interaction n'excède pas 5 minutes. »

« **La Compréhension Orale** s'appuie sur des supports, audio ou vidéo sélectionnés en fonction des équipements disponibles dans les lycées sur des documents enregistrés liés aux notions du programme mais **non étudiés précédemment en classe**.

Il pourra s'agir de monologues, de dialogues, de discours, de discussions. Il pourra s'agir d'extraits d'émissions de radio, de documentaires, de films, de journaux télévisés. **Il ne s'agira en aucune façon d'enregistrements issus de manuels ou de documents conçus pour être lus**. La durée de l'enregistrement n'excédera pas une minute trente. Le professeur peut également choisir d'évaluer les candidats à partir de deux documents. Dans ce cas, la longueur n'excédera pas une minute trente pour l'ensemble des documents et on veillera à ce qu'ils soient de nature différente : dialogue et monologue. **Le titre donné à l'enregistrement est communiqué aux candidats. Les candidats ont trois écoutes de l'enregistrement, séparées chacune d'une minute**. Ils peuvent prendre des notes pendant chaque écoute. Ils disposent ensuite de dix minutes pour **rendre compte par écrit en français** de ce qu'ils ont compris, sans exigence d'exhaustivité »

« Pour **l'Expression Orale**, le candidat tire au sort une des notions du programme étudiées dans l'année. Après 10 minutes de préparation, il dispose d'abord **de 5 minutes pour présenter cette notion**. Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une **conversation conduite par le professeur, qui prend appui sur l'exposé du candidat**. Cette phase d'interaction n'excède pas 5 minutes. »



